

APPEL A CANDIDATURES

**Dans le cadre du respect de l'égalité de traitement, liberté d'accès et
transparence des procédures**

Article L3 du code de la commande publique

Projet Interreg North Sea Region Circular Trust Building

Offre de Prestations

Pôle administratif et financier

Remise des offres pour le 15 mars 2024

HABITER2030 est une association créée en 2016 à l'occasion du soutien à l'équipe éponyme H2030 engagée dans la compétition Solar Décathlon Europe 2019 avec comme sujet la rénovation BBC des maisons dites 1930.

Les membres fondateurs ont la volonté de croiser les regards : monde académique interdisciplinaire, monde de l'aménagement, de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, monde des collectivités locales. En juillet 2019, l'équipe soutenue par l'association est lauréate. Son objet large et sa durée illimitée lui permettent de prolonger la dynamique au-delà de cette action.

En fédérant différents établissements de formation et de recherche, collectivités, entreprises et organismes professionnels, l'Association HABITER2030 a pour objet de soutenir des projets pédagogiques, de formation, et de recherche interdisciplinaires répondant, dans la création du cadre de vie, aux nouveaux usages et enjeux des transitions techniques, économiques, sociétales et opératoires qui accompagnent les évolutions conjoncturelles Nord-Européennes. Les projets soutenus abordent des problématiques d'intérêt général.

Tournés autour de la pédagogie et de la recherche pour un cadre de vie esthétique, durable et inclusif, les projets sont déclinés sur 5 axes thématiques :

- Décloisonner pour sortir des silos, mettre en relation et créer des nouvelles coopérations
- Inventer pour imaginer des nouvelles organisations permettant des avancées techniques
- Expérimenter pour maquetter les solutions construire des prototypes et les tester
- Transférer pour capitaliser en définissant suffisamment les solutions pour qu'elles soient compatibles et utilisables par les acteurs de la construction et de la rénovation du bâti
- Influencer en essaimant au sein de l'écosystème d'acteur et faire du lobby auprès des pouvoirs publics

Dans le cadre du projet inter-régional North Sea Region, HABITER2030, avec le CD2E (Centre de Développement des Eco-entreprises) et l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture et de Paysage de Lille (ENSAPL), s'engage dans le « Circular Trust Building » dans sa deuxième phase (2024 à 2027).

Piloté depuis Drenthe, aux Pays Bas, le projet vise à permettre l'accélération de la transition et de la rénovation par le développement du réemploi des matériaux dans le secteur de la construction. Cela passe notamment par la formation et l'apprentissage de nouveaux outils et de compétences socio-techniques pour améliorer la coopération.

Au sein de ce projet, HABITER2030, en partenariat, va traduire des formations auprès de publics différents.

Une formation continue des concepteurs et des maîtrises d'ouvrage en partenariat avec ZERM. Ce projet consiste à mettre au point des formations courtes à destination des concepteurs (architectes, ingénieurs et paysagistes) et des maîtrises d'ouvrage publiques et privées.

Une formation transdisciplinaire des étudiants de l'enseignement supérieur du cadre de vie

Inspiré par le Solar Décathlon Europe et son travail collaboratif pluridisciplinaire, le « Méta Plateau Projet » actuel réunit depuis deux ans et sur un semestre universitaire, les étudiants et apprentis de plusieurs établissements de formation supérieure autour de l'étude de la massification de la rénovation thermique et écologique. L'association HABITER2030 propose des objets d'études concrets, et anime des rencontres tant sur les sujets thématiques que sur la partie logistique. Elle assure la diffusion multimédia des études. Le « Méta Plateau Projet Rénovation » se doublera d'un « Méta Plateau Projet Réemploi » semestriel dans le même esprit de transdisciplinarité.

Une formation du grand public

La restitution de ces actions prendra la forme d'une exposition ouverte au public (professionnels notamment mais aussi étudiants et grand public) pour rendre visible le résultat des travaux et des études. En dehors du temps d'ouverture de l'exposition, un cycle de conférences et d'animations sera proposé. Parallèlement, une politique de diffusion multimédia accompagnera l'ensemble du processus.

HABITER2030 recherche une structure de droit privé en capacité de mener les missions suivantes, et ce sur la durée du projet, soit 5 ans, en lien avec la gouvernance et l'organisation interne de l'association :

GESTION COMPTABLE ET FINANCIERE

- . Elaboration de la comptabilité générale et analytique
- . Etablissement des comptes annuels
- . Suivi administratif et financier des projets, reporting réguliers, ...
- . Elaboration des outils de gestion et de pilotage (Budget, TdB, suivi trésorerie...)
- . Mise en œuvre de l'administration opérationnelle (salaires, paiements ...)
- . Relations avec le contrôleur 1^{er} niveau, l'expert-comptable et le Commissaire aux Comptes
- . Participation aux temps d'information et de partage organisés par le Chef de File et les instances du programme Interreg
- . Participation aux temps d'échanges et de mise en commun avec les autres partenaires du projet

GESTION JURIDIQUE

- . Prise en charge des aspects juridiques sur le fond et la forme en lien avec la législation européenne

- . Rédaction des conventions et contrats que l'association est amenée à proposer dans le cadre du projet
- . Production des attestations fiscales (mécénat, intérêt général...) le cas échéant
- . Validation des conventions soumises à l'association
- . Veille sur le respect des obligations européennes en lien avec le projet notamment au titre de l'éligibilité des dépenses, de communication, etc...

RECHERCHE DE FINANCEMENTS

- . Prospection et formalisation auprès des partenaires des dossiers nécessaires à l'obtention des fonds nécessaires au cofinancement du projet.
- . Relation avec les interlocuteurs en amont et en aval des financements
- . Participation aux comités de suivi en lien avec les financeurs

Modalités de soumission :

L'offre de prestations de service devra mentionner pour un total de 200H de travail annuel :

- Un coût horaire et ce qu'il comprend
Le cas échéant :
- Le montant des déplacements (et ou modalités de calcul)
- Les matériels et équipements mobilisés, inclus ou non dans le tarif horaire

*La réponse s'effectuera pour le 15 mars 2024 au plus tard, exclusivement par mail à
habiter2030@gmail.com*